

TROUBLES MENTAUX ET ETATS DEPRESSIFS

Repérer et agir

2354

Les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux ont de plus en plus à accueillir des usagers souffrant de troubles mentaux et d'états psychopathologiques. Ces publics peuvent relever de la maladie mentale, avoir subi des maltraitements graves et traumatiques, avoir connu des parcours très perturbés et peuvent donc solliciter de nouveaux modes d'accueil et d'accompagnement au quotidien. Ces derniers réinterrogent les pratiques professionnelles et organisationnelles notamment les dispositifs mis en place. Cette évolution nécessite l'acquisition de connaissances et des repères susceptibles de favoriser l'accomplissement des missions des professionnels. L'actualisation de certaines connaissances dans le domaine de la psychopathologie, en particulier l'observation, la réflexion sur les pratiques notamment d'accompagnement au quotidien et le management peuvent alors être d'une grande utilité pour mieux saisir ce qui se joue dans la relation, la posture professionnelle, le rapport au travail. Comment repérer les troubles mentaux et quelles sont dans ce cas les conduites à tenir ? Dès lors, quels sont les risques qui pèsent sur ces professionnels en termes juridiques ? Quelles sont les réponses institutionnelles possibles ?

En prélude à la formation

FORMATION RÉALISABLE DANS VOTRE
ÉTABLISSEMENT

Contact : Lydie AUGUSTIN - Assistante de formation

Andesi sur sites

l.augustin@andesi.asso.fr

Les + de la formation

*Ce module peut être réalisé en formation Intra, dans
votre structure*

PROFIL STAGIAIRE

PRE-REQUIS : Ces stages s'adressent plus spécialement aux travailleurs sociaux mais ils sont ouverts également aux cadres qui veulent travailler sur les nouvelles modalités d'interventions auprès des usagers.

APTITUDES : en lien avec les prérequis

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES

- Actualiser les connaissances en psychopathologie de l'adulte
- Fournir des repères permettant d'apprécier ces états
- Réfléchir et analyser les conduites à tenir
- Interroger le rôle des personnels éducatifs concernant la distribution des médicaments
- Acquérir des notions juridiques relatives aux statuts des personnes et à la distribution des médicaments

PROGRAMME

- **Identification des troubles mentaux de l'adulte**

Etat « psychotique » ; état dépressif

Anxiété et diversité des stratégies défensives mises en place pour s'en protéger
Qu'est-ce qu'un comportement pervers ? Comment le reconnaître ?

- **Répercussion sur les modes d'intervention institutionnelle**

Comment gérer les relations avec des usagers « psychotiques » ?

Phénomènes d'envahissement : quand les troubles psychiques des usagers remettent en cause le mode d'intervention habituel des professionnels

Le projet d'établissement et les projets individualisés comme moyen d'encadrement et outils d'accompagnement

- **La question du risque lié à la remise des médicaments**

De quels risques parle-t-on ?

Les principaux effets (attendus et indésirables) des médicaments et psychotropes
Les principaux repères, médicaux et psychologiques, pour évaluer ces troubles et déterminer des axes de prise en charge

Réglementation, pouvoirs et responsabilités des professionnels dans la gestion des médicaments

- **La dimension juridique**

Notions de droit de la responsabilité et juridictions compétentes

La responsabilité civile et pénale de l'utilisateur majeur en cas de violences

La responsabilité civile et pénale du professionnel en cas de faute

CONTACTS

Inscription Formations Perfectionnement,
Séminaires et Formations supérieures

inscription@andesi.asso.fr

Pour réaliser cette formation dans votre établissement :

Lydie AUGUSTIN

Assistante de formation Andesi sur sites

l.augustin@andesi.asso.fr



S'INSCRIRE

Comment
financer votre
formation

Demander un
devis

COÛT

Nous contacter

DURÉE

Nous contacter

DATE(S)

Nous contacter

INTERVENANT.E.S

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Présentiel Distanciel Hybride

Méthodes pédagogiques participatives (travaux en sous-groupe, entraînements...)
Apports de connaissances théoriques et illustrations avec des cas pratiques

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Un questionnaire préalable à la formation sera adressé à chaque stagiaire. Il vise à identifier ses attentes de formation et ses connaissances du sujet.

En complément d'un échange intervenant-stagiaire à l'issue de la formation, un questionnaire de satisfaction sera adressé à chacun.

A six mois, le stagiaire est sollicité pour évaluer l'impact de la formation sur ses pratiques.

VALIDATION/CERTIFICATION

Une attestation de formation est délivrée en fin de formation par l'Andesi.

LIEU DE FORMATION

En Inter : Andesi

Dans votre établissement

ACCESSIBILITÉ

Nous étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés.

Contact référent handicap

Isabelle CARIAT

Tél. : 01 46 71 71 71

Courriel : i.cariat@andesi.asso.fr

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription jusqu'à la veille de l'ouverture de la formation.



01 46 71 71 71

info@andesi.com